

LIVRET D'ACCUEIL 2026-2027



Groupe



CCI NICE
CÔTE D'AZUR

Tous les chemins commencent ici.



LE MOT DE LA DIRECTRICE

Chers apprenants, chères apprenantes,

Toute l'équipe de la **Direction de la Formation de la CCI Côte d'Azur** s'associe à moi pour vous souhaiter la bienvenue.

Vous avez réussi les épreuves d'admission ou passez en année supérieure, et nous **vous en félicitons**. Votre rentrée approche et nous souhaitons favoriser votre intégration. C'est pourquoi nous avons conçu ce Livret d'Accueil. Vous y trouverez des **renseignements pratiques et pédagogiques** pour vous faciliter la vie dans votre École ou sur le Campus Sud des Métiers.

Vous y découvrirez aussi les règles de vie du Campus pour vous permettre d'intégrer en responsabilité un collectif de professionnels en devenir.

Le Campus Sud des Métiers est un lieu de formation et d'apprentissage qui accueille différents établissements d'enseignement dont certaines écoles de la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur**. Nous avons pour vocation de former les futurs professionnels et experts de demain.

Convaincue que vous possédez désormais tous les éléments pour préparer votre scolarité au sein de notre établissement, je vous donne rendez-vous dès septembre pour votre réunion de rentrée.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite pleine réussite dans votre formation !

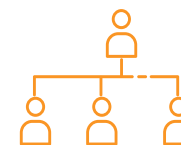
Anne Mereyde, Directrice Formation

CAMPUS EN CHIFFRES

2500
APPRENANTS



100
PARCOURS
DE FORMATION
DU CAP AU BAC +5



+DE

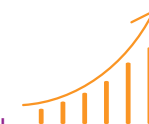
3000
ENTREPRISES
PARTENAIRES



82%
TAUX DE
RÉUSSITE



85 %
TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE



SOMMAIRE

1. LE CAMPUS SUD DES MÉTIERS

- Présentation - p. 4-5
- Filières de formation de la CCI - p. 6-7
- Organisation de votre rentrée - p. 8

2. BIENVENUE AU CAMPUS SUD DES MÉTIERS

- Vos contacts avant votre intégration - p. 9
- Handicap - p. 10
- Démarche qualité - p. 11

3. VIE SUR LE CAMPUS

- Les espaces accessibles - p. 12-13
- Vivre ensemble et règles pour tous - p. 14-15
- Engagements RSE - p. 16-17

4. BIEN DÉBUTER SON CYCLE DE FORMATION

- Votre parcours - p. 18-19
- Votre environnement numérique - p. 20-21

5. INFORMATIONS PRATIQUES

- Les aides - p. 22-24
- Se loger - p. 25-29
- Venir au Campus - p. 30-32
- Se restaurer - p. 33





LE CAMPUS SUD DES MÉTIERS

PRÉSENTATION

Le Campus Sud des Métiers est un lieu de formation et d'apprentissage qui accueille différents établissements d'enseignement dont certaines écoles de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur. Le Campus a pour vocation de former les futurs professionnels et experts de demain.

Le Campus, c'est **2500 apprenants** et **100 parcours de formation**.

Les écoles et filières

de la CCI

- **IFA** : Filière Mobilité / Automobile.
- **IFPS** : Filière Santé & Services à la personne.
- **ICS** : Filière Commerce / Vente.
- **EAP** : Espace Accompagnement des parcours.
- **École 42** : Filière Numérique (située à proximité avenue Simone Veil)



Au sein des écoles de la CCI, nous avons la conviction que la réussite appartient à tous ceux qui travaillent pour réaliser leurs rêves.

Aussi, nous mettons tout en œuvre pour **vous accompagner sur le chemin de vos ambitions et construire ensemble votre avenir** en vous offrant :

- **Un enseignement exigeant** et adapté dispensé par des formateurs professionnels expérimentés.
- **Un accompagnement personnel** et professionnel tout au long de votre cursus.
- Les conditions idéales pour **une insertion professionnelle facilitée** grâce à notre important réseau d'entreprises partenaires.

Les grandes thématiques de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) prennent une place importante dans l'enseignement et dans les activités socio-éducatives pour sensibiliser chaque apprenant aux enjeux d'aujourd'hui et demain.

Avec toute l'équipe pédagogique et administrative, nous veillons au respect de ces valeurs et au maintien de l'exigence qui font **la réputation d'excellence de nos écoles.**

Autres

écoles

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

CUISINE
MODE
D'EMPLOI(S)
LA FORMATION AUX MÉTIERS
DE LA RESTAURATION
AVEC THIERRY MARX

AMOS SPORT
BUSINESS
SCHOOL

ECOLE DE DESIGN
[esdac]

CMH
L'ÉCOLE DU MANAGEMENT HÔTELIER INTERNATIONAL

eidm Fashion & Luxury
Business School

ipms
INSTITUT PROFESSIONNEL
DES MÉTIERS DU SPORT

- **CESI** : École d'Ingénieurs
- **CME** : Cuisine Mode d'Emploi(s)
- **AMOS** : Sport Business School
- **CMH** : École du Management Hôtelier International
- **ESDAC** : École Supérieure d'Art et de Design
- **EIDM** : École Internationale de Mode et Luxe
- **IPMS** : Institut Professionnel des Métiers du Sport

FILIÈRES DE FORMATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

La Chambre de Commerce et d'Industrie développe au sein du Campus Sud des Métiers plusieurs filières de formation :

MOBILITÉ

La filière Mobilité - Automobile (l'IFA) propose des formations en alternance du CAP au Bac +2 pour apprendre un métier dans le secteur de la **carrosserie-peinture et de la mécanique automobile**, poids lourds, motos et cycles.



SANTÉ ET SERVICE À LA PERSONNE

La filière Santé et Service à la personne (l'IFPS) délivre des formations du CAP au Bac +3 qui ouvrent la voie au métier de **préparateur en pharmacie**, mais également aux métiers de la **prothèse dentaire** et enfin du service à la personne, des enfants aux seniors.



COMMERCE ET SERVICES

La filière Commerce et Vente (ICS) offre la possibilité de suivre des formations du niveau CAP au bac+3 pour se former aux métiers du **commerce, de la vente et de la distribution**.



ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS

Au sein de Campus Sud des Métiers, est situé **l'Espace Accompagnement des Parcours** (EAP), qui accompagne tous les projets de transitions professionnelles des salariés, alternants, demandeurs d'emploi, indépendants, créateurs d'entreprise et entreprises à travers différentes prestations (Conseil en Évolution Professionnelle, VAE, Bilan de Compétences, formation au tutorat, découverte métier...).

Il s'appuie sur une équipe de conseillers experts, composée de psychologues et de coachs, qui ont une connaissance du monde de l'entreprise, des parcours de formation et de l'offre de services régionale. Cet espace offre un cadre adapté pour **dépasser les obstacles liés aux transitions professionnelles**.



ORGANISATION DE VOTRE RENTRÉE

Nous aurons le plaisir de vous accueillir sur le Campus pour votre réunion de rentrée. Selon votre future formation, il convient de bien prendre en compte la date qui vous correspond et qui vous a été communiquée dans l'envoi de votre convocation.

La rentrée, premier temps fort de l'année, sera l'occasion pour vous de vous familiariser avec le fonctionnement du Campus, l'organisation pédagogique et administrative de votre formation. Votre présence est essentielle pour bien **appréhender tous les enjeux** de votre année académique.

Vous rencontrerez également votre coordinatrice pédagogique qui sera votre interlocutrice privilégiée tout au long de l'année.

LA JOURNÉE DE RENTRÉE ABORDERA LES SUJETS SUIVANTS :

- Présentation des services du Campus
- Logistique du bâtiment
- Sécurité / Sûreté
- Règlement Intérieur
- Démarche RSE
- Contenus pédagogiques
- Rétroplanning des dates clés de votre année scolaire
- Accompagnement au démarrage des outils pédagogiques (e-learning, bases de données)
- Traitement des absences
- Notes et examens
- Conditions de passage en année supérieure



Seuls les apprenants ayant finalisé leurs inscriptions administratives de rentrée seront autorisés à effectuer leur rentrée sur site.

Les maîtres d'apprentissage/tuteurs d'entreprise des apprenants seront associés à votre scolarité et **recevront régulièrement des informations pédagogiques** (notes, absences, etc.). En plus des visites en entreprise, nous organiserons également des **réunions d'information en début d'année** pour vos maîtres/tuteurs pour renforcer le lien et les échanges.

2.

BIENVENUE AU CAMPUS SUD DES MÉTIERS !

VOS CONTACTS AVANT VOTRE INTÉGRATION

DIRECTION COMMERCIALE & RELATIONS ENTREPRISES :

DIRECTEUR :

David GAVATORTA

- david.gavatorta@cote-azur.cci.fr

MOBILITÉ :

■ **C. Del Peschio** - 06 70 31 71 92

- christelle.del-peschio@cote-azur.cci.fr

■ **J. Prono** - 06 80 56 54 98

- jennifer.prono@cote-azur.cci.fr

COMMERCE :

■ **M. Roselli** - 07 89 20 47 54

- marco.roselli@cote-azur.cci.fr

PHARMACIE, PROTHESE DENTAIRE, SOINS ET SERVICE A LA PERSONNE :

■ **C. Dauchat** - 06 85 47 50 01

- clement.dauchat@cote-azur.cci.fr

■ **N. Aboulmihna** - 06 80 56 55 44

- nawal.aboulmihna@cote-azur.cci.fr

POUR LES INSCRIPTIONS :

MOBILITÉ :

■ **V. Gabent** - 04 92 29 46 71

- ifa-mo@Campussuddesmetiers.com

■ **A. Dulla** - 04 92 29 46 77

- ifa-car@Campussuddesmetiers.com

■ **C. Régnier** - 04 92 29 46 96

- ifa-mva@Campussuddesmetiers.com

COMMERCE :

■ **A. Vogel** - 04 89 06 72 01

- anasthasie.vogel@cote-azur.cci.fr

PHARMACIE, PROTHESE DENTAIRE, SOINS ET SERVICE A LA PERSONNE :

■ **R. Mereaux** - 04 89 06 72 25

- rachel.mereaux@cote-azur.cci.fr

- ifps@cote-azur.cci.fr

HANDICAP

Soucieux de promouvoir et développer des formations à destination des personnes en situation de handicap, le Campus Sud des Métiers s'engage dans cette démarche :

- Tous les espaces sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Le Campus propose des **dispositifs adaptés** aux personnes ayant un handicap.
- Des **référénts handicap** spécialement nommés sont à l'écoute pour mieux accompagner les apprenants en amont, pendant et après la formation.
- Ils ont été **formés afin de pouvoir accompagner** tout apprenant en situation d'handicap, quel qu'il soit. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre référent, ou de l'équipe pédagogique pour toute interrogation.
- Leur rôle ? Ecouter, dialoguer avec les apprenant(e)s en situation de handicap afin de **les aider à préciser et mettre en œuvre leur projet de formation**. Votre référent coordonne également avec les équipes pédagogiques et commerciales, la **mise en œuvre collective et le suivi de solutions d'adaptation, de compensation, d'amélioration des conditions** de formation.
- Tout au long de votre formation, votre référent handicap vous accompagne dans vos démarches. En fonction de votre situation, **de nombreuses aides peuvent vous être accordées** : déplacement, acquisition de matériel, aide humaine à la compensation de votre handicap, etc.



Vos référents

handicap

Sylvia PASZKO

sylvia.paszko@cote-azur.cci.fr
04 92 29 46 85

Autres contacts

- AGEFIPH: 0 800 11 10
- FFDYS: 0664 0339 02
- MDPH : 0 805 560 580

Alexandra CAMUS

04 89 06 72 03
alexandra.camus@cote-azur.cci.fr



L'inclusion est l'affaire de tous : équipes pédagogiques, personnel administratif, maîtres d'apprentissage et apprenants.

Chacun contribue à créer un environnement de formation bienveillant, accessible et respectueux, fondé sur la coopération et la solidarité.

DÉMARCHE QUALITÉ

Au sein de la Direction de la Formation, la responsable QSE (Qualité Sécurité Environnement) assure l'évolution, l'optimisation et la formalisation des processus métiers, selon les orientations stratégiques de la direction, à travers un Système de Management de la Qualité unique. **Le responsable QSE mutualise les bonnes pratiques et coordonne la démarche d'amélioration continue.**

Son objectif est de garantir la satisfaction de toutes les parties prenantes des établissements.

Depuis 2021, **la qualité de nos formations est reconnue par la certification QUALIOPi**. Cette reconnaissance permet une plus grande lisibilité des offres de formation que nous délivrons. Elle atteste de la qualité de nos processus et de nos formations/prestations délivrées.

Ce travail quotidien est un travail d'équipe et assuré par l'ensemble des personnels et intervenants toute au long de l'année.

La responsable QSE **accompagne les personnels** au sein du Campus dans la maîtrise de leur processus et **effectue régulièrement des contrôles internes** afin de maintenir notre qualité de service.

Dans le cadre de notre démarche qualité, nous souhaitons vous associer à l'amélioration de nos prestations.

Le service qualité peut être sollicité à tout moment pour recueillir vos suggestions.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Actions de formation par apprentissage
- Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

Plus

d'informations

Gabriela Bottin

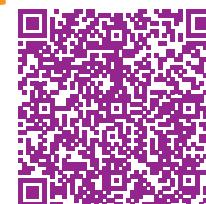
06 21 41 06 27

gabriela.bottin@cote-azur.cci.fr

Réclamation ou

difficulté

Si vous avez rencontré des difficultés ou n'êtes pas satisfait de nos prestations, veuillez nous faire part de vos remarques.

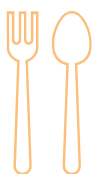


3.

VIE SUR LE CAMPUS

LES ESPACES ACCESSIBLES

RESTAURATION



Le Campus Sud des Métiers dispose de plusieurs espaces de restauration au rez-de-chaussée : l'espace « work and eat » équipé de micro-ondes, le food-truck et le restaurant pédagogique « Le Bahut ». **La consommation de repas est interdite dans les salles de cours et espaces pédagogiques.**

CO-WORKING



Le hall principal du Campus et les espaces annexes au rez-de-chaussée sont des lieux de co-working et d'études. **Le respect et le calme sont de rigueur.**

CENTRE DE RESSOURCES



Vous bénéficiez, au Centre de Ressources (CDR) situé au **4^e étage du bâtiment A**, d'un espace de travail et d'échanges. Livres, BD ou supports d'apprentissage sont à votre disposition. Un accompagnement personnalisé vous y sera proposé.

FOYER



Le foyer situé au deuxième niveau sur le parvis est partagé par les apprenants de l'ensemble des écoles sur le Campus. Les règles de vie en communauté s'y imposent.



ATELIERS ET SALLES DE TRAVAUX PRATIQUES



L'accès aux ateliers ou salles de travaux pratiques est limité aux apprenants en fonction de leur parcours d'apprentissage et seulement en présence d'un formateur. **Le port des EPI (Equipement de protection individuelle) est obligatoire** dans les ateliers et les espaces de travaux pratiques.



ESPACES SPORTIFS



Le Campus est équipé de trois espaces sportifs situés au **niveau 2** sur le parvis. L'équipe pédagogique « sport » vous proposera de nombreuses activités dans le cadre de votre parcours.

ESPACES PÉDAGOGIQUES



Lorsque vous quittez la salle de formation en fin de journée, nous vous invitons à ne laisser aucun sac ou affaire et de ranger la salle ou la remettre en ordre **avant de la quitter**. Vous faciliterez ainsi grandement le travail du personnel chargé du nettoyage qui fait chaque jour en sorte que l'accueil dans les espaces soit le plus agréable possible.



VIVRE ENSEMBLE ET RÈGLES POUR TOUS

SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

Le port d'un badge est **obligatoire** pour accéder au site et aux étages. Le badge est nominatif et vous sera remis le 1er jour de formation. En cas de perte, le badge sera désactivé et un nouveau vous sera délivré pour une somme de 15 €. Pour la sécurité des biens et des personnes, le site est doté d'un **système de vidéo-surveillance** dans les espaces partagés et de circulation. Le Campus est également relié à la Police Municipale qui pourra agir en cas d'urgence. Des bornes SOS en face du Campus permettent d'alerter en cas d'agression.

SAVOIR-ÊTRE

Convivialité, respect, échanges, coopération, écoute. La mise en pratique de ces valeurs sont les garanties du bien vivre ensemble tout en offrant à chacun un cadre de vie propice aux apprentissages et à la réussite de tous. À charge à chacun de se les approprier et de les mettre en œuvre.

SANTÉ ET SECOURS

L'établissement dispose d'un défibrillateur et d'une équipe de Sauveteur Secouristes du Travail pouvant prendre en charge les premiers soins. Les consignes d'hygiène et les mesures sanitaires sont à respecter impérativement.

HORAIRES

Le Campus Sud des Métiers est ouvert de **7h30 à 19h30**.

PONCTUALITÉ / ASSIDUITÉ

Un professionnel arrive à l'heure sur son lieu de travail, **soyez ponctuel**. En cas de retard, vous devez **vous présenter auprès des assistants d'éducation** dans le hall d'accueil niveau 2. En cas d'absence, vous devez prévenir et transmettre le **justificatif** au service concerné.

PROPRETÉ

Le respect des règles de propreté est essentiel au bien être de tous et à la préservation du cadre de travail et de vie sur le Campus. Chacun est invité à maintenir les espaces communs propres, à jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet et à respecter les consignes de tri sélectif. Merci de veiller à la propreté des salles, bureaux, espaces extérieurs et zones de restauration après utilisation. **Ensemble, adoptons des gestes responsables pour un Campus agréable et durable.**

TABAC / SUBSTANCES ILLICITES / ALCOOL

Il est **interdit de fumer cigarettes et e-cigarettes** dans l'enceinte du Campus Sud des Métiers. Toute consommation d'alcool ou de substances illicites est interdite et sera sanctionnée.



DEUX-ROUES ET VOITURES

Pour des raisons de sécurité, **trottinettes et vélos sont interdits à l'intérieur du bâtiment**. Pour les deux roues, des emplacements publics se trouvent sur l'avenue Simone Veil et la rue Emmanuel Grout. Ils ne doivent pas être stationnés sur le trottoir devant le bâtiment. **Un parking pour trottinettes est installé à l'entrée du Campus.**

RESPECT DES ÉQUIPEMENTS

Les équipements installés sur le Campus sont là pour vous permettre de mener à bien votre formation. **Prenez-en soin !**

TENUE VESTIMENTAIRE

Il y a des lieux et des formations qui nécessitent des **tenues vestimentaires adaptées**. Vos formatrices et formateurs vous conseilleront efficacement en fonction de vos métiers.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

La sécurité des personnes est la priorité absolue. Selon les activités, la tenue de sécurité est obligatoire (**équipement de protection individuelle**).

SANCTIONS

En cas de comportement inapproprié, un apprenant est passible de sanctions dont la graduation dépend de la faute commise (cf. règlement intérieur).



ENGAGEMENTS RSE

Le Campus Sud des Métiers est engagé dans une démarche RSE et développe des **pratiques éthiques et durables** dans son fonctionnement de façon à contribuer aux enjeux du développement durable.

DÉCHETS

354 kg de déchets par habitant par an et 326 M de tonnes de déchets sont produits en France.

Trions nos déchets pour les recycler!



JAUNE: EMBALLAGES

Canettes, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages en métal ou en carton, boîtes de restauration rapide et pots de yaourts (bien vidés).



BLEU: PAPIER

Impressions, photocopies, cahiers, courrier, livres, enveloppes, prospectus, publicité, journaux, magazines, catalogues, annuaires (sans film plastique, avec agrafes et spirales).



GRIS OU ROUGE: DÉCHETS NON RECYCLABLES

Restes de nourriture, serviettes en papier, essuie-tout, papier alimentaire non recyclable, boîtes de repas non vidées et tout ce qui n'est pas recyclable.

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER !

ÉNERGIE

70 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont liées au secteur de l'énergie.

Réduisons nos consommations!

Le Campus Sud des Métiers est alimenté en énergie par des panneaux solaires et par la géothermie.

Consignes de sobriété:

Nous vous encourageons à faire preuve de sobriété énergétique dans l'utilisation quotidienne du Campus : éteindre la lumière, fermer les fenêtres, ne pas prendre les ascenseurs, éviter les impressions...



SOLIDARITÉ

La solidarité favorise la cohésion sociale et permet de créer des liens entre les individus.

Donnons du sens à notre vie !

Le Campus Sud des Métiers se mobilise tout au long de l'année autour d'actions solidaires: collecte de vêtements, jouets, livres, collecte de denrées alimentaires, don du sang, etc.

MOBILITÉ DURABLE

Les transports représentant 31 %* des gaz à effet de serre en France, le Campus Sud des Métiers a fait le choix d'être **connecté aux transports en commun** pour y faciliter son accès et ainsi promouvoir la mobilité durable.

Faisant partie de la Chambre de Commerce et Industrie, notre organisme de formation est **labellisé Engagé RSE Afnor** et porte au cœur de ses pratiques des valeurs de responsabilité, d'inclusion et de développement durable.

En tant qu'apprenant, vous jouez un rôle essentiel dans la réussite de la démarche RSE en devenant **un acteur responsable**, porteur de pratiques durables et d'initiatives engagées au quotidien.

Plus d'informations sont communiquées ci-après dans la partie Venir au campus.



TRANSPORTS ET ACCÈS POUR
REJOINDRE LE CAMPUS



4.

BIEN DÉBUTER SON CYCLE DE FORMATION

VOTRE PARCOURS

Réaliser son parcours de formation en alternance nécessite de bien comprendre les enjeux et de bien s'adapter au **contexte École-Entreprise**.

Avant toute chose, il est essentiel de vous rappeler que la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise vous confère **le statut de salarié en formation**. Ce statut perdure tout au long de votre contrat, y compris pendant les jours de formation.

Nous vous prodiguons ci-dessous **quelques conseils** simples et utiles pour faciliter votre intégration et le suivi de vos missions en entreprise.

AVANT VOTRE ARRIVÉE EN ENTREPRISE

- Contacter l'entreprise pour revalider **l'heure de votre arrivée** le premier jour.
- Demander à l'entreprise si elle a **besoin d'autres documents** de votre part.
- Préparer de quoi **prendre des notes** le jour de votre arrivée, n'hésitez pas à vous **munir de votre planning d'alternance**.



LORS DE VOTRE ARRIVÉE EN ENTREPRISE

- Valider votre **planning d'alternance** avec votre maître d'apprentissage/tuteur.
- Demander **les attendus et les objectifs** de votre mission.
- Vous présenter à vos différents interlocuteurs, demander une visite de la structure.

AU COURS DE VOTRE ANNÉE D'ALTERNANCE

Assurer votre présence en cours. **Les absences seront automatiquement signalées à votre entreprise.** Sans justificatif d'ordre médical, familial ou juridique, l'entreprise pourra impacter votre rémunération.

- Votre maître d'apprentissage/tuteur sera reçu en cours d'année dans le cadre d'une réunion dédiée à la découverte du Campus Sud des Métiers.
- En cas de situation complexe en entreprise, votre contact du service Relations Entreprises **est à votre écoute pour répondre à vos interrogations et vous conseiller.**
- Votre entretien de suivi d'alternance se déroulera au sein de votre entreprise, avec votre maître d'apprentissage/tuteur et en votre présence. Vous n'hésitez pas nous solliciter en amont de cet entretien pour **signaler toute situation particulière.**



VOTRE ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Chaque apprenant dispose d'un **ensemble d'outils numériques** indispensables à la réussite de sa formation et à son insertion professionnelle. L'ensemble de ces outils et leur utilisation sont détaillés lors des rentrées.

VOTRE ADRESSE MAIL PERSONNELLE

- Elle est enregistrée à votre inscription par le service administratif.
- Elle vous appartient et vous la consultez régulièrement.
- En cas de changement de cette adresse, vous devez immédiatement avvertir le service administratif.

VOTRE ADRESSE MAIL D'APPRENANT AU CAMPUS

- Elle est individuelle et créée à votre arrivée en formation.
- Elle s'écrit en « @campussuddesmetiers.com ».
Exemple : Karine DUPONT aura l'adresse suivante k.dupont@campussuddesmetiers.com
- Vous utiliserez cette adresse pour les échanges avec vos formateurs et toutes les équipes de votre établissement.



NET YPAREO

Pour consulter les **alternances entreprise**, son emploi du temps, ses notes, ses appréciations, le cahier de texte, les travaux à faire, etc.

Connexion:

Cliquer sur « **Espace personnel** » en haut de la page d'accueil du site web www.campussuddesmetiers.com



L'APP MyCSM

L'outil Parfait pour l'étudiant pour avoir accès à son emploi du temps, les transports ou encore les **actualités du Campus**.



Téléchargeable sur iOS et Android

OFFICE 365

Word: rédiger, illustrer

OneDrive: stocker en ligne

Teams: collaborer, communiquer

Excel: créer des tableaux

PowerPoint: créer des présentations

Connexion:

Cliquer sur « **Se connecter** » en haut de la page d'accueil du site web www.office.com



CAMP+

Pour réaliser des activités d'apprentissage **à distance**, reprendre les cours généraux à son rythme, voir les progrès réalisés, etc.

Connexion:

Aller sur le site web www.cplus.campussuddesmetiers.com



ELECTUDE

Plateforme d'apprentissage interactive concernant tous les systèmes techniques de l'automobile. Réservé aux mécaniciens (à vie).

Connexion:

« Menu rapide » en bas de la page d'accueil du site web www.ifanice.electude.eu



5.

INFORMATIONS PRATIQUES

LES AIDES

LES AIDES FINANCIÈRES

FOND D'AIDE RÉGIONALE AUX APPRENTIS

Le Fond d'Aide Régionale aux apprentis est une aide individuelle plafonnée et accordée sous conditions de ressources.

Pour plus de renseignements:

www.aidesformation.mareregionsud.fr 🖱️

AIDE À LA CULTURE

Le **Pass Culture** fait partie des aides en faveur de la culture. Créé dans l'objectif de renforcer l'accès à la culture et de diversifier les activités culturelles: il suffit de télécharger l'application et répondre à un ensemble de conditions pour bénéficier d'une somme de 150 €.

Pour plus de renseignements:

www.aide-sociale.fr/pass-culture 🖱️

L'AIDE AU TRANSPORT

Salarié à temps plein, à temps partiel (mi-temps minimum), stagiaire : votre employeur **prend en charge** votre titre de transport à hauteur de 50% pour vos déplacements domicile-travail. Cela concerne les abonnements hebdomadaires, mensuels ou annuels sur le train, le tramway, le bus et la location de vélo.

Remboursement des frais de transport domicile-travail d'un salarié du secteur privé | Service Public :

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F19846 🖱️

LA CARTE ETUDIANT DES METIERS

Cette carte nationale permet à l'apprenti de bénéficier des **mêmes avantages tarifaires** que ceux d'un étudiant : culture, loisirs, hébergements, transports, etc. La carte est délivrée par l'établissement de formation dans lequel vous évoluez.



LES AIDES ET ALLOCATIONS AU LOGEMENT

VISALE

visale.fr

La garantie VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) est une caution locative accordée par Action Logement. Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement. Gratuite, elle vise à **faciliter votre recherche de logement en assurant le bailleur.**

Pour plus de renseignements et création de son compte :

www.actionlogement.fr 

LOCA-PASS

L'avance LOCA-PASS est un prêt qui permet de **financer le dépôt de garantie** réclamé au locataire au moment de son entrée dans les lieux. C'est un prêt à taux zéro destiné à couvrir une partie ou la totalité de ce dépôt, exigé par le propriétaire. Le remboursement peut se régler sur 25 mois maximum. L'avance LOCA-PASS est accordée seulement pour la résidence principale du locataire.

À savoir : cette dernière ne permet pas de payer un loyer mensuel - sinon se renseigner sur la GARANTIE LOCA PASS.

Informations et dossier sur :

www.locapass.actionlogement.fr 

MOBILI JEUNE

L'aide MOBIL-JEUNE est une subvention non remboursable, prenant en charge partiellement des échéances de loyers, dans la limite du reste à charge et déduction faite de l'aide personnelle au logement (justificatif). Cette subvention est d'un montant **minimum de 10 € et d'un montant maximum de 100 € mensuel.**

Informations et dossier sur :

www.mobiljeune.actionlogement.fr 



UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES

Vous avez entre 16 et 30 ans ? Vous êtes salarié, étudiant, apprenti, en formation ou en recherche d'emploi et vous cherchez un bon plan logement ? **Habitat Jeunes facilite la mobilité** des jeunes de 16 à 30 ans en leur proposant des logements, des services et un environnement propice à l'expression individuelle et collective.

Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes

www.habitatjeunes.org 

ALLOCATIONS DE LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE (CAF)

www.caf.fr

ALS

Si vous êtes étudiant célibataire ou en couple, sans personne à charge, vous pouvez demander une **allocation de logement à caractère social (ALS)**.

ALF

Si vous êtes étudiant célibataire ou en couple avec une personne à charge, en métropole ou dans les Dom, vous pouvez demander une **allocation de logement à caractère familial (ALF)**.

APL

Si vous êtes étudiant célibataire ou en couple avec ou sans personne à charge, résidant dans un logement conventionné en métropole vous pouvez demander une **aide personnalisée au logement (APL)**.

Vous pouvez faire une simulation de vos droits aux aides aux logements.



SE LOGER

L'hébergement

au Campus Sud des Métiers

100 logements au total type T1:

- 89 Logements meublés de 22 m²
- 11 équipés PMR de 25 m²
- 18 places de parking auto, 12 places parking 2 roues et un local vélo
- Laverie avec lave-linge et sèche-linge
- Salle polyvalente avec kitchenette

10 logements disponibles à la location semaine :

- Paiement avant l'arrivée par virement ou par CB le jour de l'arrivée
- Pas de garant demandé
- Pas de dépôt de garantie demandé

Redevance mensuelle **564,98 €** charges comprises :

- Eau + électricité + chauffage + assurance habitation + internet
- Logements meublés et équipés
- Coin cuisine équipé avec kit vaisselle
- Salle de douche indépendante

GESTION PAR API PROVENCE

Nice Campus
11 Avenue Simone Veil - 06200 Nice
04 22 13 81 76
nice.campussud@apiprovence.org
www.apiprovence.org/nos-residences/residence-jeunes-actifs-campus-sud/



Twenty

Campus

Le concept **Twenty Campus** repose sur **des résidences étudiantes situées à proximité des établissements d'enseignement**, des transports et des commerces, avec un accompagnement quotidien et des services intégrés favorisant la réussite académique et le bien-être. Une résidence Twenty Campus est à proximité immédiate du Campus avec lequel elle a négocié un partenariat.

twentycampus-partenariats@sergic.com

www.twenty-campus.com



Le

CROUS

La résidence universitaire est un choix plébiscité par beaucoup d'étudiants. Elle offre un cadre de vie épanouissant et sécurisé à un prix accessible car **subventionné par l'état**. Destinés en priorité aux étudiants boursiers, faites votre demande de logement sur leur site pour savoir si vous pouvez en bénéficier. 19 résidences sur Nice, Valbonne, Cannes, Toulon et La Garde.

Crous Nice-Toulon :

www.crous-nice.fr/se-loger



Autres

résidences

- **Pertinax** : 3 bis rue Pertinax, 06200 Nice À 10 minutes à pied de la gare de Nice Ville
- **Le Scribe** : 20 avenue Georges Clémenceau, 06000 Nice À 10 minutes à pied de la gare de Nice Ville
- **Le Van Gogh** : 06200 Nice
- **Le Vélasquez** : 06300 Nice
- **Le Malaussena** : 06000 Nice
- **Odalys** : Campus Angely, 06300 Nice
- **Sky Valley** : 73 avenue Simone Veil, 06200 Nice
- **Studéa Nice** : Valrose, 06100 Nice
- **Studéa Riquier** : 06300 Nice
- **Studéa Californie** : 06200 Nice
- **Studéa Nice Centre** : 06000 Nice
- **Studéa Sophia Antipolis** : 06560 Nice

Les

foyers

ADOMA NICE RIQUIER

5 rue Joseph Passeron, 06300, Nice
04 93 89 90 99
logement.alpes-maritimes-corse@adoma.fr
Situé à 5 minutes à pied de la gare de Nice Riquier
et à 10 minutes à pied de la gare routière.

ADOMA NICE STELLA

8 avenue Emmanuel Bridault, 06000, Nice
04 93 62 59 77
Situé à 10 minutes à pied de la gare de Nice Ville.

ADOMA NOTRE DAME

22 rue de Russie, 06000, Nice
04 92 14 57 24
Situé à 10 minutes à pied de la gare de Nice.

LES NATIONS

25 avenue Durante, 06000, Nice

Logement

intergénérationnel

Ce type de logement peut vous convenir **si votre profil est le suivant** : vous êtes étudiant de 18 à 30 ans, vous êtes d'un naturel chaleureux et discret, vous aimez rendre service, vous vous sentez proche des personnes âgées.

Quelques exemples : 🖐️

- www.Ensemble2generations.fr
- Colocations à projets solidaire KAPS
- www.Afev.org/engagement/trouver-colocation-solidaire

L'AFEV vous propose des colocations à loyer modéré (entre 180 et 280 € charges comprises avec possibilité d'APL) à Nice, dans **les quartiers Les Moulins et Las Planas**.

LE PRINCIPE EST SIMPLE

Vous vivez en **colocation** avec d'autres étudiants et vous vous engagez **5 heures par semaine sur des projets solidaires** au sein du quartier : accompagner un jeune sur son parcours scolaire, participer à la vie locale, mener des actions de solidarité et de convivialité, etc. L'AFEV vous accompagne tout au long de l'année pour que cette expérience soit la plus épanouissante possible.



Auberges

de jeunesse

Les auberges de jeunesse sont des hébergements touristiques, qui mettent à disposition des voyageurs un lit en **chambres collectives**, de 2 à 8 places ou plus selon les auberges, mais aussi des **chambres individuelles et doubles**, équipées de sanitaires collectifs ou privés.

NICE CENTRE LES CAMÉLIAS

3 rue Spitalieri 06000 Nice 04 93 62 15 54

www.hifrance.org/auberges-de-jeunesse/nice-les-camelias/

NICE CENTRE VILLA SAINT EXUPÉRY

6 rue Sacha Guitry 06000 Nice

www.aubergesdejeunesse.com

Colocation

et location de chambre

La colocation est le meilleur moyen pour disposer d'un grand appartement avec un budget limité. Démarche individuelle avec les outils tels que presse locale, sites internet, agences immobilières...

Quelques exemples

appartager.com

locservice.fr

chambrealouer.com

colocation-nice.fr

logic-immo.com Onglet « Guide Immo », fiches pratiques: « Colocation »

appartcity.com/fr/offre-etudiante.html

squarehabitat.fr

airbnb.fr

nestpick.com/fr/

messervices.etudiant.gouv.fr

seloger.com



Autres logements

public majeur

■ AFPA Nice : M. Mallet

www.afpa.fr/actualites/hebergement-en-region-sud

■ PARME Etape :

www.parme-etape.fr/notre-concept 🖱️

Informations

pratiques

- La plateforme alternante :
www.alternant.actionlogement.fr
- La plateforme locative entièrement digitalisée :
www.al-in.fr/#/deco
- Le financement de la mobilité professionnelle :
www.actionlogement.fr
- L'aide à la mobilité :
www.actionlogement.fr/aide-mobilité
- La boussole des jeunes :
www.boussole.jeunes.gouv.fr
- Le centre régional information jeunesse :
www.cap-jeunesse.fr/guide-trouver-logement/
- La maison de l'habitant :
www.nicecotedazur.org/services/logement/maison-de-lhabitant/ 🖱️



VENIR AU CAMPUS

Engagé pour une **mobilité plus durable**, le Campus Sud des Métiers participe au plan de mobilité M'AIRIDIA, porté par la CCI Nice Côte d'Azur et soutenu par l'ADEME.

Parce que les transports représentent 31 % des émissions de gaz à effet de serre en France, nous encourageons étudiants, collaborateurs et visiteurs à privilégier les **modes de déplacement doux** pour venir sur le Campus.

Consultez les pages sur l'Internet CSM :
www.campussuddesmetiers.com/vie-etudiante/transports/



Toutes les informations sur
les transports du territoire :



LE RESEAU REGIONAL ZOU !

Ce réseau propose le PASS SUDAZUR permettant de bénéficier d'un **accès illimité à tous les réseaux de transports en commun** des Alpes-Maritimes à un tarif réduit. Grâce au Pass Zou Études ! Voyagez en illimité en bus et en train TER sur le réseau régional PACA pour seulement **90€ par an, soit 7,50€ par mois**.

LES LIGNES D'AZUR

L'abonnement annuel -26 ans Lignes d'Azur à **180€ (soit 15€/mois)** pour **voyager en illimité sur bus et tram**.

Mensuel à 22,50€/mois, et tarifs préférentiels aussi pour les +26 ans étudiants.

Toutes les informations sur les tarifs de -26 ans, c'est par ici : www.lignesdazur.com/fr

TRAMWAY



- **Ligne 3 :**
Saint-Isidore – Port Lympia :
Arrêt Digue des Français
- **Ligne B :**
Aéroport Terminal 2 –
CADAM Centre Administratif :
Arrêt Digue des Français

BUS



- **Ligne 17 :** Ferber – STAPS / Arboras : **Arrêt Collège Jules Romain**
- **Ligne 22 :** Carros Pagnol – Le Peyron – CADAM Centre Administratif : **Arrêt Palais Nikaïa**
- **Ligne 50 :** Ferber – CADAM Centre Administratif : **Arrêt Collège Jules Romain**
- **Ligne 59 :** Plan Du Var – CADAM Centre Administratif : **Arrêt Palais Nikaïa**
- **Ligne 671 :** Bouyon – Carros : **Arrêt CADAM Centre Administratif**
- **Ligne C :** Pagnol – Gattières Village – l'Emigra – Le Peyron – Lycée Mélinée & Missak Manouchian : **Arrêt Lycée Mélinée & Missak Manouchian**
- **Ligne CE (ligne express par voie Mathis) :** CADAM EST Centre administratif – Chênes Verts : **Arrêt CADAM Centre administratif**
- **Ligne CN (ligne express par voie par autoroute) :** Comte de Falicon – CADAM Centre administratif / Les Arboras : **Arrêt CADAM Centre administratif**
- **Ligne Express 4 (Exp4) :** Carros – CADAM Centre administratif – Grand Arénas (Gare routière) : **Arrêt CADAM Centre administratif**

Site des Lignes d'Azur :

www.moovitapp.com/index/fr/transport_en_commun-lines-Nice-3260-854685

Plan interactif :

www.lignesdazur.com/fr/autour-de-moi



TRAIN



La gare SNCF la plus proche est **Nice Saint-Augustin** :

- Rejoignez la station de tram **Grand Arénas** (2 min à pied), puis prenez la ligne B ou 3 jusqu'à l'arrêt **Digue des Français**.
- Depuis **Nice Nord** ou la **vallée du Var** : prenez les Chemins de Fer de Provence jusqu'à **Saint-Isidore**, puis la ligne 3 du tram.

Bon Plan

Entre Nice Centre et Le Chaudan (Utelle), la ligne des **Chemins de Fer de Provence** est **incluse** dans les titres Lignes d'Azur, avec correspondances directes entre le bus et le tram.

VÉLO



Des aménagements cyclables dédiés facilitent l'accès à Méridia depuis les secteurs Est et Sud. Des arceaux sont également disponibles aux abords du Campus pour stationner facilement votre vélo.

Le guide pratique du cycliste : www.nicecotedazur.org/services/transports-et-mobilites/velo/guide-pratique-du-cycliste/



Vous n'avez pas de vélo ? Deux entreprises, Lime et Pony, proposent des offres de vélos en libre accès, disponibles 24h/24 et 7j/7.



VOITURE



- En provenance de Nice, prendre la **voie rapide Pierre Mathis**.
- En provenance de Cannes, prendre **l'autoroute A8**, sortie 51 en direction de **Saint Augustin, Centre Administratif**.

Le parking :

Vous pouvez utiliser les parkings relais **Parcazur du réseau Lignes d'Azur**. Le stationnement est gratuit avec un titre aller-retour (3,40 €) ou un abonnement validé.

Parcazur Charles Ehrmann – 155 bd du Mercantour, Nice

- Tram B depuis CADAM / Centre Administratif
→ **Arrêt Digue des Français** (3 min, 1 station).

Parcazur Saint-Isidore – Rue Alain Mimoun, Nice

- Tram 3 depuis Stade
→ **Arrêt Digue des Français** (10 min, 5 stations)

Parking Indigo Nice Joia Méridia – 41 bis Avenue Simone Veil (payant)

SE RESTAURER

SUR LE CAMPUS

Un **foodtruck** est à votre disposition. Vous pouvez également apporter votre repas. Des micro-ondes libres service sont à votre disposition au rez-de-chaussée.

Les repas doivent être pris dans les espaces dédiés, c'est à dire au rez-de-chaussée, au foyer ou dans les espaces extérieurs. La propreté des lieux est de mise et les consignes de tri applicables partout.

Le Bahut est un restaurant situé dans nos locaux et tenu par les **stagiaires en restauration** du Campus Sud des Métiers. Il est ouvert **les mardis et jeudis midi**, sur réservation.

Au choix : des menus variées et évolutifs. Pour réserver consulter **Cuisine Mode d'Emploi** :

www.campussuddesmetiers.com/instituts-formation/ecoles-partenaires/



AUTOUR DU CAMPUS

Plusieurs supermarchés sont à proximité et proposent des plats à réchauffer, des salades ou des sandwiches, et pour plus de convivialité, des restaurants abordables à proximité.

RESTAURANTS

/// Green Meridia :	04 93 86 39 48
/// Dubble Nice Méridia :	04 93 51 54 14
/// Moxy Pickups :	04 56 19 04 56
/// Boulangerie Lou :	04 58 28 54 49
/// Class'Croute :	04 92 00 77 00
/// Sushi Sun :	04 93 78 03 92
/// St. Vincent :	04 92 07 00 69
/// Lou Papa :	06 01 59 12 38
/// Fratellone :	04 83 93 45 21
/// O Grill Bleu :	04 92 07 08 75
/// Master Pizza :	06 09 52 60 12
/// Dream Food :	04 92 07 00 69
/// Icardo :	04 93 83 17 30

SUPERMARCHÉS

- /// Lidl
- /// Casino Shop
- /// Carrefour Market
- /// U Express



Tous les chemins commencent ici.

#CampusSudMetiers

myCSM



Réseaux
sociaux



Campus Sud des Métiers
13 avenue Simone Veil | 06200 NICE

contact@campussuddesmetiers.com
www.campussuddesmetiers.com